



UCOJA
Unité du Corps de
la Jeunesse Africaine

ONG d'intégration africaine
Debout Afrique

**Rapport du 1er séminaire Ivoirien
sur le Mécanisme africain
d'Évaluation par les Pairs
(MAEP)**

les 28, 29 et 30 Août 2008

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
JOUR 1- JEUDI 28 AOÛT 2008	9
CEROMONIE D'OUVERTURE.....	9
COMMUNICATION 1 : Le MAEP et les Défis de la Bonne Gouvernance en Afrique..	11
EXPOSE.....	11
COMMUNICATION 2 : Les Cinq Etapes du MAEP.....	12
EXPOSE.....	12
DEBAT.....	13
JOUR 2- VENDREDI 28 AOÛT 2008	14
COMMUNICATION 3 : Les Structures du MAEP et sa Compréhension.	14
EXPOSE.....	14
DEBAT.....	15
COMMUNICATION 4. Les domaines du MAEP et l'implication efficace de la SC dans le MAEP.....	15
EXPOSÉ.....	15
DEBAT.....	16
COMMUNICATION 5 : Les difficultés potentielles pour la Société Civile dans son dessein de s'impliquer dans le MAEP.....	17
EXPOSÉ.....	17
DEBAT.....	18
COMMUNICATION 6. Identification des niveaux de pouvoir à influencer et leçons à retenir de l'expérience des pays pionniers : présentation du cas du BENIN.	18
EXPOSÉ.....	18
DEBAT.....	19
JOUR 3- SAMEDI 30 AOÛT 2008	20
COMMUNICATION 7 : Présentation du NEPAD.....	21
F. ATELIER DE TRAVAIL DES OSC, SUIVI DE RESTITUTION.....	22
RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES RESULTANT DES TRAVAUX EN GROUPES.....	23
GROUPE 1 : Recommandations à l'endroit du gouvernement.....	23
GROUPE 2 : Recommandations à l'endroit du secteur privé.....	23

GROUPE 3 : Recommandations à l’endroit de la société civile.	24
Recommandons :	25
MOTION DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS	29
CEREMONIE DE CLOTURE.....	30
CONCLUSION	31
DISCOURS D’OUVERTURE DU PRESIDENT DE UCOJA	32
DISCOURS DE CLOTURE DU PRESIDENT DE UCOJA.....	33
DISCOURS D’OUVERTURE DU MINISTRE DE L’INTEGRATION AFRICAINE	35
DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE DE L’INTEGRATION AFRICAINE	36
LISTE DE PRESENCE.....	40

INTRODUCTION

Le MAEP est un instrument Africain dans son essence, depuis sa conception et sa mise en œuvre.

Le MAEP est le mécanisme Africain d'évaluation par les pairs, c'est un instrument de bonne gouvernance institué par les africains pour leur évaluation. C'est un mécanisme auquel les pays adhèrent volontairement, et qui les incite à adopter des politiques, normes et pratiques dans les quatre domaines de la bonne gouvernance que sont:

La démocratie et la gouvernance politique ;
La gouvernance économique ;
La gouvernance des entreprises ;
Le développement socio-économique.

À ce jour, 29 pays ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'évaluation. Cependant seulement 7 pays sur les 29 se sont effectivement soumis à l'examen du mécanisme, dont deux pays appartiennent à la région ouest africaine. Le Ghana, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin et l'Ouganda ont finalisé le processus. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali sont en phase finale de leurs évaluations.

Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propre pays. C'est dans ce contexte que la Société Civile (SC) est appelé instantanément à s'approprier le mécanisme et à constituer une des composantes des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Parlant de la société civile, l'expérience des pays pionniers a démontré que l'implication de la société civile n'est pas toujours évidente et ce, en raison de certains facteurs dont :
la connaissance limitée du contenu du MAEP et des attentes du processus par la SC,
la faiblesse de capacités de la SC pour s'engager pleinement dans le processus,
Le manque d'expérience et de capacités d'analyse de la SC
le manque d'informations adéquates.

Voici dressé le contexte dans lequel Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA), ONG d'intégration Africaine, a organisé pour la première fois en Côte d'Ivoire, un séminaire d'information et de formation sur le MAEP, à l'attention des organisations de la société civile.

Le séminaire organisé sous le haut patronage de SEM. **Laurent GBAGBO**, Président de la République de Côte d'Ivoire, a été présidé par M. **Amadou KONE**, Ministre de l'Intégration Africaine et parrainé par M. **MEL EG Théodore**, Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine.

Nos attentes ont été atteintes. L'atelier a permis aux Organisation de la Société Civile présentes de découvrir le MAEP et d'accroître leur capacité en la matière. Après avoir approfondi leur connaissance sur le MAEP, les participants se sont engagés à accompagner la Côte d'Ivoire dans son adhésion au processus.

PROGRAMME DU SEMINAIRE

JOUR 1 – Mercredi 27 août 2008

10h00-13h30 : Réunion préparatoire du séminaire

JOUR 2- Jeudi 28 Août 2008

08h30-09h00: Inscription et installation des participants

CEREMONIE D'OUVERTURE

09h00-09h05: L'ABIDJANAISE (animée par **BA Banga Nyeck**) ;

09h05-09h15: Mot de bienvenue de **M. Célestin N. YANGARE**, Président-Fondateur de UCOJA ;

09h15-09h20: Intermède musical **BA Banga Nyeck** ;

09h20-09h30: Allocution du **Dr. David N. KAMARA**, Représentant Le Secrétaire Exécutif de la CEA ;

09h30-09h40: Message de PAC ;

09h30-09h40: Intermède musical **BA Banga Nyeck** ;

09h40-09h50: Allocution de **M. Minourou SILLA**, Représentant le Ministre de l'Intégration Africaine ;

09h50-10h00: Discours d'ouverture lu par **Me Frédéric TONGO MBIA**, Représentant le Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine ;

10h00-10h05: L'ABIDJANAISE (animée par **BA Banga Nyeck**) ;

10h05-10h35: Présentation des Organisations.

10h35-11h20: Cocktail

11h25-12h55: Présentation du Contexte, des objectifs et du programme de l'atelier.

Présentateur : M. Célestin N. YANGARE Président-Fondateur de UCOJA ;

Modérateur: Dr David N. KAMARA, fonctionnaire de la C.E.A.

COMMUNICATION 1

12h55-13h35: Le MAEP et les défis de la bonne gouvernance en Afrique.

Présentateur : Dr. David N. KAMARA, fonctionnaire de la CEA ;

Modérateur : Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile béninoise ;

Rapporteur: Sylvain BEUGRE (APDH) ;

13h35-14h50: Pause déjeuner

14h55-15h55 : Le MAEP et les défis de la bonne gouvernance en Afrique (suite).

DEBAT

15h55-15h15 :

Pause café/thé

COMMUNICATION 2

16h20-17h20 : Les cinq étapes du MAEP.

Présentateur: Dr. David N. Kamara, fonctionnaire de la CEA ;

Modérateur: Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile du BENIN;

Rapporteur: Mlle Natacha ETCHE (AFJCI).

DEBAT

JOUR 3 - Vendredi 29 Août 2008

09h00-9h30 : Lecture et adoption du rapport du premier jour ;
Rapporteur : Mlle Natacha ETCHE (AFJCI) ;
Modérateur : Gustave ASSAH.

COMMUNICATION 3

09h30-10h45: Les structures du MAEP et sa compréhension.
Présentateur: Dr. David Kamara, fonctionnaire de la CEA ;
Modérateur: Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile béninoise ;
Rapporteur : Ludovic GUEDEGBE (ONG espace et vie).
 DEBAT

10h45-11h00 : Pause café/thé

COMMUNICATON 4

11h00-12h00: Les domaines du MAEP et l'implication efficace de la SC dans le MAEP.

Présentateur: Dr. David Kamara, fonctionnaire de la CEA ;
Co présentateur: Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile béninoise ;
Modérateur : Mlle Natacha ETCHE (AFJCI) ;
Rapporteur : Asynerite Assi YAPI (ONG MINOGE).

COMMUNICATION 5

12h00-13h 00: Les difficultés potentielles pour la société civile dans son dessein de s'impliquer dans le MAEP.

Présentateur : Dr. David N. Kamara, Expert CEA ;
Co présentateur: Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile béninoise ;
Modérateur : Sylvain BEUGRE (APDH) ;
Rapporteur : Jean DIOMANDE (ONG SIV).
 DEBAT

13h00 – 14h30 : Pause DEJEUNER

COMMUNICATION 6

14h30-16h00 : Identification des niveaux de pouvoir à influencer et leçons à retenir de l'expérience des pays pionniers (l'expérience du BENIN).

Présentateur: Dr. David N. Kamara, fonctionnaire de la CEA ;
Co présentateur: Mr Gustave ASSAH, représentant la Société Civile béninoise ;
Modérateur : Kandanan BAMBABA (ONG MESAD);
Rapporteur : Jean DIOMANDE (ONG SIV).

DEBAT

16h00-16h30 :	Pause café/thé
16h30- 17h45 :	Séance de travail CEA/ OSC ;
Présentateur :	Dr. David N. Kamara, fonctionnaire de la CEA ;
Rapporteur :	Mlle Marie-Michelle Démoro KOFFI(AFJCI).

JOUR 4 - Samedi 30 Août 2008

09h00-9h30 :	Lecture et adoption du rapport du second jour ;
Rapporteur :	Jean DIOMANDE (ONG SIV) ;
Modérateur :	Gustave ASSAH.
COMMUNICATION 7	
09h30-11h00:	Présentation du NEPAD.
Présentateur:	Mr Gérard AMANGOUA Directeur Exécutif NBG-CI;
Modérateur :	Dr. David N. Kamara, fonctionnaire de la CEA ;
Rapporteur :	Sylvain BEUGRE (APDH).
DEBAT	
11h00-12h30: L'expérience de l'UEMOA sur la bonne gouvernance.	
Présentateur:	Expert UEMOA ;
Modérateur:	CEA ;
Rapporteur:	UCOJA.
DEBAT	
12h30-13h30:	Pause DEJEUNER
13h30-14h30:	Atelier de travail des OSC, suivi de restitution ;
14h30-15h15:	Remise de diplômes de participation ;
15h15-16h15:	Adoption du rapport final, recommandations, mots des participants et lecture de la déclaration d'Abidjan.
16h15-17h45 :	CEREMONIE DE CLOTURE
Allocution de M. Célestin N. YANGARE , Président-Fondateur de UCOJA ;	
Allocution du Dr. David N. KAMARA , Représentant Le Secrétaire Exécutif de la CEA ;	
Message de PAC ;	
Allocution de M. BITY Bawa Tanguy , Représentant le Ministre de l'Intégration Africaine ;	
Discours de clôture lu par Me Frédéric TONGO MBIA , Représentant le Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine ;	
Photo d'ensemble.	

DEROULEMENT DES TRAVAUX

JOUR 1- JEUDI 28 AOÛT 2008

CEROMONIE D'OUVERTURE

Placée sous le Haut-Patronage de SEM. Laurent GBAGBO Président de la République de Côte-D'ivoire, sous la Présidence de Monsieur Amadou KONE Ministre de l'Intégration Africaine, sous le Parrainage de Monsieur MEL EG Theodore Ministre de la ville et de la Salubrité Urbaine, la cérémonie a démarré par l'ABIDJANAISE, l'hymne national de la Côte d'Ivoire.

Au nombre des allocutions l'on a pu compter:

Le mot de bienvenue du Président-Fondateur de L'ONG, Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) ;

L'allocution du Dr. David N. KAMARA, Représentant le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA) ;

Le message de Partenariat Afrique Canada (PAC) ;

L'allocution de M. Minourou SILLA Conseiller Technique représentant le Ministre de l'intégration africaine ;

L'Allocution de Me. Frédéric TONGO M'BIA, Directeur de Cabinet représentant le Ministre de la ville et de la salubrité Urbaine ;

Monsieur Célestin N. YANGARE en sa qualité de Président-Fondateur de L'ONG Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) prenant la parole en premier, a rappelé le contexte dans lequel se tenait le séminaire d'Abidjan, ainsi que les enjeux qu'il recouvre considérant le rôle et les préoccupations de la société civile sans omettre celles des parties prenantes, avant de remercier dans l'ordre Monsieur le président de la République de la Côte-D'ivoire pour son appui considérable a cette initiative, Monsieur le ministre de l'Intégration Africaine, Monsieur le Ministre de la ville et de la Salubrité Urbaine ; Messieurs les Ambassadeurs du BURKINA-FASO, DU GHANA et DU BENIN accrédités en Côte-D'ivoire dont les pays se sont déjà prêtés a l'exercice du MAEP qui, étaient présents pour la circonstance afin d'apporter leur soutien a cette initiative. Il a aussi adressé ses remerciements à Monsieur Benjamin OLAGBOYE, représentant du Directeur Pays du PNUD, Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN, les Organisations de la Société Civile pour leur présence massive, ainsi que les partenaires qui ont contribué à la réalisation dudit séminaire, notamment : PARTENARIAT AFRIQUE CANADA, la CEA, la Commission de l'UEMOA et le NEPAD-BUSINESS GROUP COTE-D'IVOIRE.

Le second intervenant en la personne du **Docteur David N. KAMARA**, représentant de la Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA) a remercié les

organisateur de cet événement et a souligné l'importance du thème de l'atelier. Il a fait noter les importantes actions menées par la CEA pour appuyer techniquement les gouvernements et la société civile dans la mise en œuvre du MAEP, véritable outil du développement du continent. Selon lui, ce mécanisme malgré sa lenteur, est en voie de promouvoir une culture pour le développement humain sur le continent.

Monsieur Bernard TAYLOR, Directeur General de Partenariat Afrique Canada, fut absent pour des contraintes d'agenda, son message lu, a magnifié l'organisation de cette rencontre et exhorté les participants à s'approprier le MAEP. Il n'a pas omis de rappeler les actions menées par PAC au regard du MAEP.

Quant à **Monsieur Minourou SILLA** au nom de monsieur le Ministre de l'intégration africaine, futur architecte du MAEP en Côte d'Ivoire, a félicité les organisateurs de la rencontre et salué l'opportunité qui rassemble les organisations de la société civile. Il a exprimé de manière claire, la volonté du Ministre de faire de la Côte d'Ivoire le 30ème pays de l'Afrique membre du MAEP, avant de souhaiter que lui soient transmises le plus tôt possible, les conclusions dudit atelier afin qu'elles parviennent en temps réel à Monsieur le Ministre.

Le dernier intervenant en la personne de **Maître Frédéric TONGO M'BIA**, a quant à lui, au nom du Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine, parrain de ladite cérémonie, fait un bref historique des efforts de la Côte d'Ivoire vers une intégration effective, efforts grandement impulsés par l'actuel parrain du séminaire, Monsieur Theodore MEL EG, naguère premier Ministre de l'intégration Africaine de l'histoire de la Côte d'Ivoire. Il procéda par la suite, à la déclaration solennelle d'ouverture de l'atelier.

Après le Cocktail et le départ des invités d'honneur, monsieur Célestin N. YANGARE Président-Fondateur de L'ONG Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) a présenté le contexte, les objectifs et le programme de l'atelier. Cette présentation modérée par le Docteur David N. Kamara consistait à situer le cadre exceptionnel du déroulement de l'atelier d'Abidjan relatif à la crise. Tout en énumérant les objectifs de l'atelier qui se résument à :

- Primo encourager la Côte-d'Ivoire à adhérer à cette nouvelle unité de mesure de la gouvernance et
- Secundo outiller la société civile afin de lui faciliter l'appropriation du MAEP et son plaidoyer auprès du gouvernement ivoirien.

COMMUNICATION 1 : Le MAEP et les Défis de la Bonne Gouvernance en Afrique.

Modérée par Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN, cette communication du Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA a consisté en la présentation du Mécanisme et l'énumération des défis de la bonne gouvernance en Afrique.

EXPOSE

En effet, a-t-il souligné, le MAEP est le mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Il est un instrument de bonne gouvernance institué par les Africains pour leur propre évaluation. Il concerne tout le contenu et l'étendu de gestion des Etats, c'est-à-dire la démocratie et la bonne gouvernance politique, la gouvernance économique, la gouvernance des entreprises la gouvernance socio-économique.

Ainsi, il commande la bonne gouvernance qui exige de tous (Etats, entreprises publiques, privées, société civile et populations), une participation dans la lutte contre la corruption, pour la transparence dans la gestion des affaires publiques, l'amélioration d'un cadre juridique et judiciaire et donc, la responsabilité de tous.

En somme le MAEP permet d'améliorer la qualité de la gouvernance, d'accroître la démocratie et d'aider au développement socio-économique des pays.

L'orateur a ensuite indiqué que le MAEP fait intervenir, au niveau structurel le Forum des Chefs d'Etats et de gouvernement, appelé aussi le Forum. Celui-ci nomme sept personnalités qui constituent le Panel chargé de superviser le processus de revue par les Pairs. Le panel est à son tour appuyé par trois partenaires techniques dont : la C.E.A., le PNUD et la BAD.

Toujours dans son intervention, l'orateur a décrit les cinq phases de réalisation de ce mécanisme qui sont :

- La préparation et l'auto-évaluation nationale ;
- La mission d'évaluation nationale ;
- La rédaction du rapport de la mission d'évaluation nationale ;
- La soumission du rapport aux chefs d'états ;
- La présentation officielle et publique du rapport.

Le second volet de la communication a porté sur le défi de la bonne gouvernance. De façon constante a indiqué l'orateur, les défis auxquels l'Afrique est constamment confrontée sont l'absence de responsabilités de ses gouvernants, la pratique économique non contrôlée, le manque de conscience des uns et des autres. Toutes ces lacunes provoquent des conflits internes et une violation flagrante des droits humains.

Il a souligné que dans le cadre spécifique du processus de mise en œuvre du MAEP, plusieurs autres défis sont à relever. Ce sont entre autres les défis politiques, les défis logistiques, les défis de capacités liés à la faiblesse de la société civile, le manque de coordination dans la mise place des plans d'action nationaux, etc.

DEBAT

A l'issue de cette présentation, plusieurs questions posées par les participants ont porté sur les crises internes qu'ont connues certains Etats ayant adhéré au processus.

En réponse à ces pertinentes questions, le présentateur a informé les participants du fait que les plans d'action nationaux élaborés n'ont pas été proprement mis en œuvre par ces pays évalués qui, du reste, ont traversé de grandes crises.

L'orateur a aussi souligné le faible taux d'engagement des Etats africains dans le processus du MAEP et surtout le quasi abandon du NEPAD par quelques pairs fondateurs. Il a en outre indiqué que le devoir de communication et de formation revient à l'Etat. La mise en œuvre du MAEP est la tâche des gouvernements, aidés par les commissions nationales de gouvernance. Le MAEP n'est pas accompagné de mesures coercitives à l'endroit de l'Etat qui manquerait à ses obligations.

COMMUNICATION 2 : Les Cinq Etapes du MAEP.

Modérée par Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN, cette communication fut présentée par le Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA.

EXPOSE

Avant d'aborder le thème de cette communication en tant que tel le communicateur a exploré la notion de société civile. Il en fit l'historique en remontant au XVIIIème puis au XIXème siècle au cours desquels l'apport de la société civile fut considérable parce qu'elle avait su répondre aux besoins des populations accablées par les politiques lourdes et contraignantes d'ajustement structurels.

De ce fait, elle constitue le troisième secteur essentiel au développement d'un pays et se veut redevable, comptable, responsable.

Elle doit toute son importance à sa capacité de plaider, de suivi de la politique de l'Etat à la formation d'un capital social, à la mobilisation des populations vulnérables, à son travail de développement pour parfaire les conditions de vie des citoyens de sa collectivité.

S'agissant des étapes du processus du MAEP, l'orateur en a souligné cinq.

La première est la préparation à l'auto évaluation nationale. A cette étape le secrétariat du MAEP signe un mémorandum d'entente avec le Gouvernement du pays concerné, contenant toutes les composantes du mécanisme.

La commission nationale de la gouvernance (CNG) se met en place. Elle est chargée de l'auto évaluation sur les quatre domaines identifiés, conduira la production du rapport d'autoévaluation(RNA) et du plan d'action national.

La seconde étape est la mission d'évaluation nationale au cours de laquelle des experts extérieurs évaluent l'intégrité du rapport d'autoévaluation.

La troisième est relative à la rédaction du rapport de la mission du groupe des experts.

La quatrième est la soumission du rapport aux chefs d'Etats au cours de laquelle l'évaluation proprement dite commence. Cette évaluation repose sur un dialogue constructif qui n'envisage pas concrètement de mesures coercitives en cas de défaillance d'un Etat membre. Elle privilégie l'apprentissage, l'échange, l'enrichissement mutuel à travers les bonnes pratiques.

Enfin, la cinquième et dernière étape est la présentation, publication officielle et publique du rapport aux institutions africaines et internationales.

DEBAT

Les questions-réponses consécutives à cette session ont porté sur l'impact réel de la société civile dans la mise en œuvre de ce mécanisme et cela a permis au présentateur et au modérateur de s'appesantir sur les problèmes de la société civile qui se doit d'être représentative, légitime et crédible et surtout formée. Les OSC ont reconnu la nécessité de réellement s'impliquer dans un tel projet. Elles ont vivement souhaité voir chaque pays aspirant adhérer au MAEP, suivre l'exemple du GHANA en remettant le processus entre les mains d'un comité constitué en majorité de membres de la société civile.

JOUR 2- VENDREDI 28 AOÛT 2008

La seconde journée du séminaire national de sensibilisation et d'information de la société civile et des parties prenantes sur le MAEP a été marquée par deux points essentiels.

Il s'agissait premièrement de la lecture et de l'adoption du rapport de la première journée.

Cette lecture du rapport d'activités de la journée précédente fut faite par de Mlle Natacha ETCHE de l'Association des Femmes Juristes de Côte-D'ivoire (AFJCI) et modérée par Monsieur Gustave ASSAH représentant de la société civile du BENIN. Soumis à l'appréciation des participants, ledit rapport fut adopté sous réserve de quelques amendements et recommandations.

Le point 2 relatif à l'animation des sessions débuta par la communication 3.

COMMUNICATION 3 : Les Structures du MAEP et sa Compréhension.

Modérée par Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN, cette communication du Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA a porté sur deux parties essentielles notamment les structures du MAEP au niveau continental et national suivies de débats.

EXPOSE

Au niveau macro ou continental le MAEP présente les structures suivantes :

- Le Forum des Chefs d'Etat et de gouvernement ou Forum ;
- Le Groupe des Eminentes Personnalités aussi appelé le Panel ;
- Le Secrétariat Continental du MAEP ;
- Le Groupe des Experts Indépendants ;
- Les Institutions Partenaires.

Au niveau national, le MAEP comporte :

- Le Point Focal du MAEP ;
- La Commission (ou Conseil) Nationale de Gouvernance ;
- Le Secrétariat National du MAEP ;
- Les Institutions techniques de recherche

Pour finir, le communicateur est revenu sur la définition du MAEP en tant qu'instrument du NEPAD avant d'instruire les participants sur les rôles et missions de ces différentes institutions ci-dessus citées.

DEBAT

Cette communication a été suivie d'échanges à travers lesquelles les participants ont cherché à mieux savoir les outils du MAEP, son fonctionnement et son impact perceptible sur la société d'une part et ont apporté leur contribution à travers des analyses comparatives et des commentaires d'autre part.

Le présentateur a apporté les éléments de réponses satisfaisants en mettant un accent particulier sur la volonté politique des gouvernants, sur le rôle de l'Etat en tant qu'entité responsable et forte.

COMMUNICATION 4. Les domaines du MAEP et l'implication efficace de la SC dans le MAEP.

Modérée par Mademoiselle ETCHE Natacha de l'Association des Femmes Juristes de Côte-D'ivoire, cette communication fut simultanément faite par le Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA et Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN.

EXPOSÉ

Le Docteur David N. KAMARA a commencé ses propos en expliquant le concept du MAEP qu'il a défini comme étant le baromètre adéquat pour jauger le degré d'appropriation de la bonne gouvernance par les pays africains et son application dans tous les secteurs tels que: la Politique, Economique, Institutionnels, sociale. Il a indiqué que la bonne gouvernance se définissait comme étant la Gestion des affaires économiques, publiques et privées grâce à des institutions, des mécanismes et des procédures connues, dans l'efficacité et l'équité en vue d'un bien-être des individus et des collectivités du Pays.

Les séminaristes pendant plus d'une heure trente ont échangé avec le Docteur KAMARA sur les concepts de la :

Gouvernance Politique et Démocratique. La cherté de la Vie a été prise en exemple, pour expliquer le fait que les Etats ont le devoir d'assurer les droits humains.

Concernant la Gouvernance économique, la Gouvernance économique l'Inde à été prise en exemple. Il s'agit de la mise en œuvre transparente, prédictible et crédible de la politique macro-économique.

La Gouvernance des Entreprises quant à elle n'est autre que la création d'un environnement économique incitatif et un cadre normatif et effectif pour les activités économiques.

Puis enfin, la Gouvernance socio-économique, c'est-à-dire, la promotion de l'autosuffisance des Pays vis-à-vis de leurs propres ressources.

Le deuxième intervenant Monsieur Gustave ASSASH a entretenu l'auditoire sur l'implication efficace de la Société Civile dans le MAEP.

Au cours de son exposé, l'orateur a posé plusieurs questions qui ont permis d'éclairer la lanterne des participants tels que :

Quels sont les documents que nous avons pour nous former ?

Quel est le rôle de la Société Civile ?

La Société Civile est-elle un Leadership avéré ?

Peut-on dire que la Société Civile est reconnue dans son rôle de gouvernant indépendant ?

DEBAT

Cette séance portant sur l'implication efficace des OSC dans le MEAP a fait l'objet d'un long débat permettant ainsi à tous les participants d'échanger avec les présentateurs, puis de mettre les OSC au cœur du discours.

Il conviendra de retenir que pour s'impliquer efficacement dans le MAEP, la société civile doit :

- Se préparer en amont : avoir du leadership ; ne pas forcément attendre le gouvernement ;
- Convaincre et rallier un large spectre d'organisations de la société civile nationale ;
- S'engager dans toutes les phases du processus.

En outre, l'une des préoccupations récurrentes des participants était de savoir ce qui se passerait dans le cas où, un pays membre n'appliquait pas le plan d'action national(PAN) adopté.

La réponse du Dr David KAMARA a cette préoccupation fut qu'aucune mesure concrète de coercition n'a été jusqu'ici envisagée en cas de défaillance d'un état membre.

Les Organisations de la Société Civile notèrent suite à cette réponse l'urgence pour elles, de développer des stratégies en vue d'une meilleur implication auprès des gouvernants, des parlements, des institutions nationales qui sont impliquées dans la gestion du processus, et les autorités continentales par la mise en place au plan continental, d'un cadre interafricain des Organisations de la Société Civile pour le MAEP ;

Ce cadre interafricain renforcera les stratégies de lobbying des OSC en vue d'un meilleur plaidoyer et se voudra être un axe direct et permanent de communication avec le secrétariat continental du MAEP. Pour les pays qui n'ont pas encore adhéré au MAEP les participants ont proposé la mise sur pied au plan national, d'un comité national préparatoire qui s'attellerait à préparer l'opinion nationale.

COMMUNICATION 5 : Les difficultés potentielles pour la Société Civile dans son dessein de s'impliquer dans le MAEP.

Modérée par Monsieur Sylvain BEUGRE de l'Action pour la Protection des Droits de l'Homme (APDH), cette communication fut simultanément donnée par le Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA et Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN.

EXPOSÉ

Docteur David KAMARA, qui a développé ce thème, a avant son intervention proprement dite, fait une introduction très enrichissante afin de permettre aux participants de mieux cerner la question.

Celui-ci a fait remarquer que des difficultés existent mais peuvent être surmontées en observant les comportements suivants :

- Éviter de percevoir l'Etat comme un adversaire,
- Éviter d'agir comme un syndicat car il s'agit pour la société civile d'aider l'Etat à aller de l'avant,
- Bannir l'opposition Etat / société civile car l'Etat étant celui qui dispose des moyens, ce n'est pas en l'affrontant que la société civile pourra permettre aux pays africains d'atteindre un développement autosuffisant,
- La société civile doit d'abord se sentir premier responsable de tout ce qui ne va pas car il faut chercher à savoir si elle a joué le rôle d'interpellation qui est le sien ;

Il a aussi souligné les potentielles difficultés que les OSC peuvent rencontrer au cours de la mise en œuvre du processus du MAEP, notamment :

- L'insuffisance de ressources humaines bien informées et formées,
- L'insuffisance financière pour la diffusion du MAEP ;
- La vulgarisation de l'information sur le MAEP ;
- Le manque de stratégies de vulgarisation du mécanisme.

La Communication ainsi introduite, le second orateur en la personne de Monsieur Gustave ASSAH fera remarquer que l'essentiel a été dit par le Docteur David KAMARA dans son introduction ; Néanmoins il ajoutera à son tour les difficultés que rencontrent les OSC dans leur implication au processus du MAEP. Il a notamment mis l'accent sur :

- La désorganisation et la dispersion de la société civile ;
- L'absence de concertation ;
- La crédibilité de personnes et des organisations agissant pour le compte de la société civile ;
- Le manque de ressources ;
- La lutte de positionnement entre les OSC.

Alors comme solutions à ces difficultés il faut plutôt créer les conditions favorables au dialogue

DEBAT

Il faut noter qu'au cours des échanges suite à la communication relative aux difficultés pour la société civile dans son dessein de s'impliquer dans le MAEP, l'une des préoccupations majeures était de savoir comment se rendre financièrement indépendante vis-à-vis de l'Etat afin de se faire valoir dans toutes les phases du processus ?

Les présentateurs, ont l'un après l'autre rassuré les participants en leur faisant savoir que l'expérience des pays pionniers et de ceux qui sont en phase préparatoire ont démontré que le MAEP est un exercice onéreux et de longue haleine. Il nécessite que d'importantes ressources intellectuelles et matérielles soient mobilisées.

L'animation des cadres de concertation et de travail, l'organisation de séances d'information, la participation à l'exercice d'auto évaluation, les ateliers de formation, les tâches de secrétariat de tout ordre entre autres, sont autant d'éléments qui épuisent les maigres ressources des organisations de la société civile.

Pour toutes ces raisons, les Organisations de la Société Civile désireuses de s'impliquer dans le MAEP, doivent bien être conscientes de ce fait et par conséquent, entreprendre une claire politique de mobilisation de fonds afin que leur participation entière aux évaluations ne soit pas compromise par l'absence ou l'insuffisance de ressources.

Cette compréhension des choses conduira les Organisations de la Société Civile présentes à ce séminaire à prendre conscience de la nécessité pour elles de se mettre en réseau national.

COMMUNICATION 6. Identification des niveaux de pouvoir à influencer et leçons à retenir de l'expérience des pays pionniers : présentation du cas du BENIN.

Modérée par Monsieur BAMBA Kandanani de L'ONG MESAD, cette communication fut simultanément donnée par le Docteur David N. KAMARA fonctionnaire de la CEA et Monsieur Gustave ASSAH représentant la société civile du BENIN.

EXPOSÉ

Abordant le thème de cette communication l'orateur a tenu à éclairer l'ensemble des participants sur la nécessité pour les organisations de la société civile d'établir des contacts avec les décideurs politiques, les académiciens, les chercheurs et les médias.

Tout ceci a été étayé avec la présentation de l'expérience du BENIN.

Monsieur Gustave ASSAH dans son exposé présentera premièrement la composition des trois parties prenantes au mécanisme qui se sont réparties 97 places comme suit :

Pouvoirs publics 27, secteur privé 13 et société civile 57.

Deuxièmement, l'architecture du cadre institutionnel d'auto évaluation, son fonctionnement, les contraintes et mesures préconisées pour un meilleur déroulement des activités d'auto évaluation et d'évaluation.

Troisièmement, les étapes par lesquelles est passé le MAEP pour sa réussite au Bénin notamment:

- La mise en place de la commission nationale indépendante de mise en œuvre (CNI)
- La Structuration, l'organisation, le fonctionnement
- La Sensibilisation, la vulgarisation ;
- La Désignation et l'installation des points focaux ;
- Le Renforcement des capacités
- La Collecte des données par les ITR : l'organisation et la conduite des consultations :
- La Mise au point du modèle d'intervention ;
- La Collecte des données par les ITR et la conduite des consultations nationales.
- La Rédaction des rapports thématiques des résultats de la commission nationale, la compilation et l'analyse des données ;
- La Préparation et l'organisation de l'atelier de validation des rapports thématiques d'auto évaluation des ITR ;

DEBAT

Après la communication de monsieur Gustave ASSAH et du Docteur David N. Kamara, de riches échanges sur les leçons à tirer de cette expérience du BENIN pour mieux réussir le MAEP en Côte- d'Ivoire, ont eu lieu.

Tous les participants ont retenu que le secret du succès du BENIN dans la mise en œuvre du MAEP, est dû à la forte implication de la société civile.

Séance de travail avec les Organisation de la Société Civile

L'agenda du jour deux (2) a connu une légère modification compte tenu du raccourcissement du temps qui visait à accorder plus de temps aux échanges, ce qui n'a pas permis l'obtention d'un créneau horaire pour l'exécution de cette tâche, qui sera reportée au jour trois (3).

JOUR 3- SAMEDI 30 AOÛT 2008

La troisième journée du séminaire national de sensibilisation et d'information de la société civile et des parties prenantes sur le MAEP a été marquée par deux points essentiels.

Il s'est agit premièrement de la lecture et de l'adoption du rapport de la deuxième journée.

Cette lecture du rapport d'activités de la journée précédente fut faite par Monsieur Jean DIOMANDE DE L'ONG Soins Infirmiers Vision (SIV), modérée par Monsieur Gustave ASSAH représentant de la société civile du BENIN ;

Soumis à l'appréciation des participants, ledit rapport fut adopté sous réserve de quelques amendements et recommandations.

Le point deux, relatif à l'animation des sessions débutera tout d'abord par une séance de travail entre la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique et les Organisations de la Société Civile avant d'aborder la communication 7.

Modérée par mademoiselle Marie-Michelle DEMORO KOFFI de l'Association des Femmes Juristes de Côte-D'ivoire (AFJCI), la présentation sur la CEA fut entamée par le docteur David N. KAMARA. Il débuta en posant à l'assistance, la question de savoir ce qu'était la C.E.A. Quelques uns des participants ont essayé d'apporter des éléments de réponse à la question pendant que d'autres n'avaient aucune idée de cette structure.

L'orateur a fait l'historique de cette structure onusienne tout en présentant sa composition et ses objectifs.

Il souligna qu'elle a été mise en place par les Nations Unies pour gérer les problèmes économiques de l'Afrique. Composée de plusieurs divisions substantives, d'une division administrative et de cinq bureaux sous régionaux, elle a pour objectif entre autres d'aider les pays africains à arriver à une intégration régionale économique forte et d'assister les pays africains dans leurs efforts de développement socio-économique.

Dans son exposé le présentateur à fait remarquer la faible représentation ivoirienne au sein de la C.E.A, ne manquant pas par la suite d'en indiquer les méthodes de recrutement.

Il a énumérer de nombreux résultats obtenus et fruits de la collaboration entre la C.E.A et bien des états africains à travers des études analyses socio-économiques et autres travaux suite à cela vinrent les questions des participants.

A l'issue de l'exposé, plusieurs questions furent posées par les participants, spécialement sur les relations de la CEA avec les OSC. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'aisance que le présentateur a levé un pan du voile sur la C.E.A, en affirmant qu'elle travaille avec les OSC> Et pour le matérialiser, à la division de la gouvernance et de l'administration publique, il y a une section totalement dédiée à la société civile.

COMMUNICATION 7 : Présentation du NEPAD.

Modérée par le Docteur David N. KAMARA, cette communication fut donnée par Monsieur Gérard AMANGOUAN Directeur Exécutif du Nepad Business Group Côte-D'ivoire.

Le communicateur a reformulé le thème : le NEPAD et la division du secteur privé ivoirien. Il a indiqué que cinq ans après la création du NEPAD, l'heure n'était plus à le présenter, mais à faire le bilan à mi parcours. Toutefois, Mr AMANGOUA a présenté le NEPAD comme étant une vision des chefs d'Etat africains pour l'Afrique. Pour lui, depuis la création du NEPAD jusqu'en 2004, cette période a consisté en une opération de plaidoyer et d'élaboration de plans sectoriels indicatifs. Ce n'est qu'à partir de 2005 que la phase difficile de renforcement de l'institution et de mise en œuvre du programme a débuté. Il a souligné les principes du NEPAD qui sont: la bonne gouvernance, le leadership, le développement, la responsabilité, la bonne gouvernance économique et d'entreprise. Il a aussi souligné la nécessité de mobiliser le secteur privé pour la lutte contre la pauvreté, grâce à la création de la richesse mais dans un cadre africain.

Cependant, pour y arriver, il faut un secteur privé très fort. C'est pourquoi, en 2002 au Mexique, le NEPAD Business Group a été créé. En Cote d'Ivoire, le NEPAD Business Group est un réseau d'entreprises ivoiriennes qui participent au développement économique du pays. Il est dirigé par Monsieur Guy M'BENGUE. Le groupe a pour rôle de faire connaître les enjeux du NEPAD, élaborer des projets en matière d'infrastructures, entreprendre des missions pour échanger sur le NEPAD, s'impliquer dans le processus d'intégration, organiser des rencontres entre opérateurs économiques pour qu'il y ait des échanges commerciaux.

L'orateur a donné aux participants des informations relatives au forum d'intégration régional et perspectives sous régionales qui s'est déroulé en mars 2008. Ce forum avait pour objectif de trouver des voies et moyens pour renforcer les relations économiques entre des pays francophones et anglophones. L'orateur a terminé son exposé en indiquant que le groupe ivoirien joue un rôle moteur au niveau de la sous région et même au niveau continental. Le groupe a signé un protocole d'accord avec celui de l'Afrique du Sud. Il a mis en place un programme de renforcement des capacités des PME.

RECOMMANDATIONS GENERALES

A la suite des différentes communications du 28 au 29 Août 2008, diverses recommandations ont été faites. Certaines sont à l'endroit des gouvernants et d'autres à l'endroit des organisations de la société civile.

Ainsi, il est demandé aux gouvernants de :

Rendre compte régulièrement de leur travail à la population

Créer parmi les instances du MAEP une commission de suivi et évaluation.

Impliquer la population dans les prises de décision.

Impliquer la population et la société civile dans les projets formulés à leur profit.

Créer un cadre de concertation nationale sur le MEAP.

Aux organisations de la société Civile, il est demandé de :

S'impliquer activement dans le processus du MAEP, afin d'influencer l'action gouvernementale,

S'approprier le projet MAEP,

Se former et se professionnaliser pour être plus efficace,

Se rendre crédible, représentatif, efficace,

Se mettre en réseau pour valoriser les compétences internes,

Impliquer activement les médias dans leurs activités en faveur du MAEP,

Impliquer le pouvoir législatif, le Conseil Economique et Social et le parlement, dans les activités entreprises par la société civile

Faire le suivi de ce séminaire par la mise en place d'une plateforme de promotion du MAEP,

Faire une politique claire de mobilisations de ressources avant de s'engager dans le processus,

Développer entre elles une solidarité et des partenariats dynamiques,

Avoir un sens profond de la responsabilité,

Partager les leçons apprises et faire la restitution des formations à leurs membres, à d'autres ONG, à L'UVICOCI etc.

Procéder à une large diffusion du présent rapport auprès de la population ivoirienne, des structures régionales ainsi que des partenaires au développement.

F. ATELIER DE TRAVAIL DES OSC, SUIVI DE RESTITUTION

Il s'agit des travaux de groupes sur l'implication et le rôle de toutes les parties prenantes au processus / Définition des stratégies d'action.

En conformité avec les règles du MAEP définissant les parties, trois groupes ont été constitués en vue d'élaborer des recommandations à l'encontre de chacune des parties prenantes dont :

-Le Gouvernement de la République de Côte-D'ivoire,

-Le Secteur Privé,

-Et la société Civile Ivoirienne.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES RESULTANT DES TRAVAUX EN GROUPES

Modérée par Monsieur Gustave ASSAH et Présidé par le Docteur David N. KAMARA, la restitution des recommandations des travaux en groupes de l'atelier s'est déroulée comme suit :

GROUPE 1 : Recommandations à l'endroit du gouvernement.

Le présent atelier recommande :

Un engagement politique fort et prompt du gouvernement ivoirien;
Une implication personnelle du Président de la République dans la mise en place du MAEP ;
Engagement qui se traduira par la signature du mémorandum instituant le MEAP ;
La signature d'un décret présidentiel qui met en place les structures nationales du MAEP ;
La mise en place effective de structures techniques du MAEP ;
La facilitation de la participation des parties prenantes au processus.

GROUPE 2 : Recommandations à l'endroit du secteur privé.

Le présent atelier recommande :

- L'appropriation du MAEP par le secteur privé;
- Le renforcement des capacités du secteur privé ;
- Le réseautage du secteur privé ;
- Le respect du code de travail ;
- La favorisation de partenariat secteur public secteur privé ;
- La participation active à la mise en place des structures du MAEP ;
- La contribution à la dynamique de gouvernance des entreprises.

GROUPE 3 : Recommandations à l'endroit de la société civile.

Le présent atelier recommande :

- La restitution des conclusions du présent séminaire aux membres des ONG participantes, et diffusion large à travers la presse écrite, audio, visuelle, supports, prospectus ainsi qu'en langues locales;
- La mise en place d'une plate forme au niveau de la société civile pour la promotion du MAEP en Côte d'Ivoire dont l'ONG Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) sera le point focal ;
- Que la société civile quitte sa logique d'opposant systématique dans sa démarche de lobbying pour amener l'Etat à adhérer et respecter les principes du MAEP,
- Garder le bon ton pour devenir non seulement un partenaire de l'Etat mais toujours demeurer un groupe de pression ;
- Que la société civile dans son fonctionnement mette l'accent sur le bénévolat et le volontariat ;
- Que la société civile s'organise autour des différents domaines du MAEP pour une meilleure appropriation de celui-ci.

LA DECLARATION D'ABIDJAN

Nous, représentants des organisations de la société civile ivoirienne, réunis dans le cadre de l'atelier de sensibilisation et d'information pour les organisations de la société civile par l'ONG l'Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) en collaboration avec Partenariat Afrique Canada (PAC), la Commission Economique des Nations-Unies pour L'Afrique (CEA), L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et le Nepad Business Group-Cote D'ivoire, tenu a Abidjan (République de Côte-D'ivoire) du 28 au 30 Aout 2008 sur le thème : **SENSIBILISATION ET PREPARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR UNE EVENTUELLE ADHESION DE LA COTE D'VOIRE AU PROCESSUS DU MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP) ;**

Ayant examiné les défis du MAEP et les potentialités de sa contribution au renforcement de la bonne gouvernance ;

ayant suivi les expériences nationales des évaluations du MAEP et le rôle significatif joué par les organisations de la société civile dans ces évaluations notamment celle du Ghana, du Kenya, de l'Ile Maurice, du Rwanda et du Bénin ;

Reconnaissant que le MAEP est en mesure d'apporter une contribution pertinente a la promotion de la bonne gouvernance et l'avènement d'une culture de dialogue politique en Côte-D'ivoire ;

Réaffirmant que le succès du MAEP en Côte-D'ivoire dépend nécessairement d'une large et qualitative implication de la société civile dans l'ensemble du processus d'évaluation et de mise en œuvre du plan national ;

Considérant que le MAEP est le pilier le plus important du NEPAD, un levier indispensable pour la promotion et la consolidation de la bonne gouvernance en Afrique, et surtout du rôle prépondérant de stabilisateur qu'elle pourrait jouer en amont et en aval des élections en Côte-D'ivoire en vue de l'établissement d'une paix durable;

Avons convenu de renforcer le réseau Ouest Africain des Organisation de la Société Civile sur le MAEP constituée a Bamako au MALI en Juillet 2008 et demandons à la CEA, à PAC, à la BAD ainsi qu'aux Partenaires au développement présents sur l'échiquier national de faciliter la coordination des actions du comité national préparatoire ainsi que le réseau national des Organisations de la Société Civile pour le MAEP ;

Recommandons :

AU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

- A. d'adhérer au MAEP et d'en accélérer le processus de mise en œuvre effective en Côte-D'ivoire ;
- B. de favoriser l'appropriation du MAEP par la population et d'y affecter les ressources financières et matérielles nécessaires de manière à ce qu'il demeure un instrument africain au service des intérêts africains ;
- C. d'impliquer l'ensemble des institutions étatiques en particulier le Parlement et le Conseil Economique et Social dans toutes les étapes du processus d'évaluation ;
- D. de mettre en place les commissions nationales indépendantes de la gouvernance ;
- E. d'impliquer pleinement la société civile et le secteur privé dans les commissions nationales de gouvernance chargées de la gestion du processus d'évaluation du MAEP et dans la mise en œuvre du plan d'action ;
- F. de développer à travers le Comité National Préparatoire, une véritable politique de communication pour favoriser une bonne compréhension du processus par tous les acteurs sociaux et de développement, par tout support médiatique nécessaire pour une large diffusion du mécanisme ;

AU SECTEUR PRIVE IVOIRIEN

- G. de s'impliquer activement dans l'évaluation nationale du MAEP, dans la mise en œuvre du plan d'action en commençant par soutenir les actions du Comité National Préparatoire ;

A LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE

- H. de créer des cadres de dialogue et de concertation propre à la société civile dans le but d'identifier des objectifs communs et de planifier des stratégies devant permettre une meilleure participation dans le processus du MAEP ;
- I. de renforcer la coopération avec le gouvernement, le parlement, le conseil économique et social, le secteur privé, les médias et les partenaires au développement pour permettre l'identification et l'analyse des problèmes d'intérêt national ;

J. de renforcer ses capacités techniques et institutionnelles dans les quatre domaines thématiques du MAEP à savoir : la gouvernance politique et démocratique, la gouvernance économique, la gouvernance des entreprises et le développement socio économique ;

K. de partager et de mettre à profit les expériences acquises dans le domaine du plaidoyer et du suivi indépendant des politiques publiques nationales de développement au bénéfice des évaluations du MAEP ;

A PARTENARIAT AFRIQUE CANADA (PAC)

L. De renforcer davantage les actions de la société civile dans le domaine du MAEP en vue de la rendre plus indépendante, efficace, crédible et opérationnelle quand à l'exécution de sa tâche en tant que partie prenante dans la mise en œuvre du MAEP ;

M. De mettre en place un programme de renforcement de capacité continu à l'exemple de celui du MALI pour des échanges d'expériences et des mises à niveau du réseau Ouest-africain des Organisations de la Société Civile pour le MAEP créer à BAMAKO, qui à son tour servira de relais pour organiser des séminaires de restitution près des réseaux nationaux et ce, annuellement afin d'amélioration du niveau de compréhension du processus par toutes les organisations de la CEDEAO membres du MAEP pour une participation efficiente de celles-ci.

A LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS-UNIES POUR L'AFRIQUE,

AU PROGRAMME DES NATIONS-UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT,

ET A LA BANQUE AFRICAINE DU DEVELOPPEMENT,

EN TANT QUE PARTENAIRE TECHNIQUES;

N. De poursuivre l'accompagnement des Etats Africains dans la promotion du dialogue national en général et du MAEP en particulier ;

O. De s'engager et de mettre à disposition, l'expertise à toutes les étapes du processus, en raison des élections; Il est donc absolument indispensable que cet engagement soit concret en vue de pérenniser les acquis du processus électoral pour une sortie effective et définitive de la crise en Côte-d'Ivoire.

P. D'assister et appuyer le Comité National Préparatoire, dans sa mission qui vise à faciliter une bonne compréhension du processus en sensibilisant davantage les acteurs nationaux sur le mécanisme, tout en mettant de la documentation et autres informations à leur disposition.

Q. De soutenir le réseau ivoirien des organisations de la société civile en vue de la mise en œuvre du MAEP par :

- leur expertise pour mener à bien les activités dudit réseau,
- l'organisation d'ateliers d'information et de formation continu sur le MAEP,
- l'assistance dans la formulation de leurs projets et dans la recherche de financements adéquats ce qui permettra aux Organisations de la Société Civile de jouer de manière responsable leur rôle avec succès dans toutes les phases du processus.

A la CEDEAO et à L'UEMAO

R. D'encourager l'adhésion et le suivi des engagements des Etats membre dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du MAEP dans les pays respectifs ;

T. De s'engager et de mettre à disposition, l'expertise à toutes les étapes du processus, en raison des élections; Il est donc absolument indispensable que cet engagement soit concret en vue de pérenniser les acquis du processus électoral pour une sortie effective et définitive de la crise en Côte-d'Ivoire.

U. D'assister et appuyer le Comité National Préparatoire, dans sa mission qui vise à faciliter une bonne compréhension du processus en sensibilisant davantage les acteurs nationaux sur le mécanisme, tout en mettant de la documentation et autres informations à disposition;

V. De favoriser un partenariat CEDEAO, UEMOA et OSC pour le MAEP, en vue de contribuer ensemble à la paix de la sous région par le MAEP.

Fait à Abidjan le 30 Aout 2008.

LES PARTICIPANTS.

MOTION DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS

Nous participants au premier atelier national sur «La sensibilisation et l'information de la Société Civile et des parties prenantes à une éventuelle adhésion de la Côte-d'Ivoire au Mécanisme Africain D'évaluation par les pairs MAEP» exprimons nos sincères remerciements :

A SEM Laurent GBAGBO Président de la République de Côte-d'Ivoire ;

A Monsieur Amadou KONE Ministre de L'Intégration Africaine ;

A Monsieur MEL EG Theodore Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbain ;

Pour avoir accordé un aussi haut appui institutionnel au séminaire d'Abidjan sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ;

A la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;

A Partenariat Afrique Canada ;

A L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Au Nepad-Business Group Côte-d'Ivoire ;

Pour l'appui moral, financier et technique dont à bénéficier le séminaire d'Abidjan pour sa tenue ;

A Monsieur Célestin N. YANGARE Président-Fondateur de L'ONG Unité du Corps de la Jeunesse Africaine (UCOJA) et tout le comité d'organisation pour l'initiative, et tous efforts consentis depuis des mois pour nous offrir ces trois jours de formation.

Ces trois jours, qui nous ont permis, de découvrir que le mécanisme africain d'évaluation par les pairs MAEP est un nouveau contrat social dans la mesure où c'est la nature du lien entre les gouvernements africains et leurs citoyens qu'il vise à transformer qualitativement de manière continue. Il nous a surtout conduit à la conclusion que le MAEP est un mécanisme révolutionnaire, apparaissant comme le seul vrai chemin que l'Afrique se doit d'emprunter pour sa renaissance.

La tenue de cet atelier et les débats intenses que nous avons eu marquent, en effet, la volonté de la société civile de s'engager pleinement dans la mise en œuvre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) en Côte-D'ivoire.

Fait à Abidjan, le 30 Aout 2008

Les participants à l'Atelier.

CEREMONIE DE CLOTURE

Le Représentant du ministre de l'intégration africaine Monsieur BITY B. Tanguy, a réitéré ses remerciements à l'ONG UCOJA pour l'initiative et aux participants qui ont perçu l'importance du sujet et suivi les travaux avec assiduité. Il a renouvelé l'engagement du Ministère à accompagner la Côte-d'Ivoire dans tout le processus conduisant à son adhésion au MAEP, comme c'est le cas pour toutes actions visant le renforcement de la bonne gouvernance et la consolidation de la paix.

Le représentant du parrain, Maître Frédéric TONGO M'BIA, a quant à lui remercié l'ONG UCOJA et ses partenaires pour avoir organisé cet atelier sur un sujet relativement nouveau dans les milieux politiques Ivoirien mais d'une importance capitale dans le contexte ivoirien de consolidation de la paix. Il a notamment indiqué que c'est à raison que les participants ont beaucoup insisté sur la sensibilisation, et sollicité l'appui de tous les partenaires pour que cette sensibilisation se poursuive à tous les niveaux avant de déclarer clos les travaux du premier séminaire ivoirien sur *«La sensibilisation et l'information de la Société Civile et des parties prenantes à une éventuelle adhésion de la Côte-d'Ivoire au Mécanisme Africain D'évaluation par les pairs MAEP»*

CONCLUSION

De toute évidence, les interrogations et incertitudes que peut soulever le MAEP dans le contexte actuel de la Côte-d'Ivoire ne sauraient être élucidées par la seule organisation d'un atelier de sensibilisation et d'information. L'adhésion éventuelle au MAEP résultera d'un processus, dont la première étape est la sensibilisation continue et systématique de tous ceux qui ont un rôle potentiel à y jouer.

Dans cette optique, il est important de matérialiser la disponibilité exprimée par la CEA, qui, dans le domaine du MAEP, dispose de l'expertise et du mandat nécessaires pour un accompagnement productif. L'action concertée avec la CEA concerne entre autres la stratégie développée pour toutes les phases du processus, qui devra être avalisée par le gouvernement.

En tout état de cause, l'adhésion de la Côte-d'Ivoire au MAEP dépendra essentiellement de la volonté politique du Gouvernement. Il est important que l'intérêt clairement exprimé au sommet de l'Etat ivoirien pour le MAEP se traduise en actes, notamment par l'accomplissement rigoureux des diverses étapes du processus, antérieurement et postérieurement à l'adhésion.

La cohérence des programmes visant l'objectif commun de renforcement de la bonne gouvernance et de la démocratie en Côte-d'Ivoire s'impose pour une meilleure harmonisation dans leur mise en œuvre. Le degré de volonté politique se mesurera également à la une de l'élan impulsé par le gouvernement ivoirien en faveur d'une connexion effective du MAEP avec la stratégie globale de lutte contre la pauvreté au Côte-d'Ivoire.

ANNEXES**DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE UCOJA**

Dr. David N. KAMARA, représentant le Secrétaire exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Monsieur Benjamin OLAGBOYE, représentant Monsieur le Directeur Pays du PNUD,

Monsieur Minourou SILLA, représentant monsieur le Ministre de l'Intégration Africaine,

Maitre Frédéric TONGO, représentant notre grand-frère MEL, Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine dont vous êtes le Directeur de Cabinet,

Messieurs les ambassadeurs du Burkina-Faso, du Ghana et du Benin accrédités en Côte-D'ivoire,

Monsieur le représentant de Partenariat Afrique Canada,

Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense honneur de me présenter devant vos illustres personnalités ce matin.

Permettez qu'avant toute chose je m'acquitte d'un devoir de gratitude à chacune et à chacun d'entre vous pour avoir pris de votre temps précieux pour être ici maintenant et, ce faisant, être venus témoigner au temps et aux circonstances qu'un jour béni comme celui-ci, il a été possible de trouver de l'intérêt à ce dont a rêvé une modeste organisation de jeunes gens comme UCOJA.

Pour tout ceci, qui est incommensurable à nos yeux, je voudrais vous dire MERCI. Merci de donner, par votre seule présence, de la force au rêve des membres de UCOJA, des jeunes Africains d'au moins 16 origines différentes qui, un jour, ont eu la folie de croire quelques aînés qui leur avaient dit que l'intégration de l'Afrique était possible, qu'elle était nécessaire, qu'elle était même inéluctable, car elle est la seule stratégie de développement dont l'Afrique dispose.

C'est pourquoi, nous avons fondé de grands espoirs dans l'avènement du NEPAD. Y compris dans cette innovation fondamentale qu'a alors constitué le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), comme modalité d'améliorer la gouvernance de nos pays qui, il faut

avoir le courage honnête de le reconnaître, n'est pas un modèle de réussite. Nos piètres résultats en tout en témoignent éloquemment.

Mais qu'est-ce que le MAEP ?

Telle est la question qui se pose à l'ouverture des assises que UCOJA a eu l'impertinence de convoquer. Notre vœu le plus cher est que, lorsque les séminaristes quitteront les lieux de leurs travaux samedi prochain, chaque participant aura la connaissance qui affranchit et se transmet aisément au plus grand nombre.

Si tel est le cas, alors UCOJA aura atteint ses objectifs en se préparant, en quelque sorte, à recevoir d'autres jeunes Africains, en plus grand nombre, pour faire le même rêve et mener la seule guerre qui vaille : celle du développement de notre continent, qui passe par le refus obstiné de la fatalité de son sous-développement endémique actuel.

AKWABA à vous tous, Honorables invités !
Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DU PRESIDENT DE UCOJA

Dr. David KAMARA, représentant Monsieur le secrétaire exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA),
Monsieur BITTY B. Tanguy représentant Monsieur Amadou KONE, Ministre de l'Intégration Africaine,
Me. Frédéric TONGO, représentant Monsieur MEL EG Théodore, ministre de la Ville et de la salubrité Urbaine dont vous êtes le directeur de Cabinet,
Monsieur le Représentant de Partenariat Afrique Canada (PAC),
Chers Participants,

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'avant tout propos, je vous adresse les félicitations et la reconnaissance de UCOJA, que j'ai l'honneur de présider.

En effet, vu l'engouement créé de part et d'autre pour cet atelier et l'intérêt à lui accordé par chacune des structures ici représentées, UCOJA se félicite de vous avoir permis de comprendre l'urgence et la nécessité qu'il y avait au point de vous demander de lui accorder 3 jours de votre temps.

Aujourd'hui, le rideau tombe sur cet atelier national. De même, nous venons d'écrire quelques lettres de l'histoire de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique par ricochet. Grâce à vous, société civile, le MAEP « a mis les pieds en Côte d'Ivoire ». Soyez en félicités.

Autant votre participation aura permis de rendre effectif le rêve de UCOJA, autant nous souhaiterions que soit rendue effective l'appropriation de cet outil de gestion par la société civile, à travers sa vulgarisation, ainsi que sa mise en œuvre en Côte d'Ivoire.

Pour notre part, nous venons d'allumer en chacun de vous cette flamme d'une Afrique nouvelle, régie par la bonne gouvernance, qui j'avoue, de gré ou par ignorance, reste très peu promue dans nos cités africaines.

Il nous appartient dès lors, a nous société civile de laisser mûrir en nous cette connaissance, au point de conditionner voire orienter l'avenir de notre nation vers un développement certain, qui passe par une intégration réelle. Quant à la formation acquise ainsi que les expériences du pays frère qu'est le BENIN dont nous saluons les progrès en matière de bonne gouvernance, elles prouvent que ce rôle est le nôtre. Faisons en sorte de le mériter et de l'assumer pleinement. A cœur vaillant, dit l'adage, rien d'impossible
C'est en somme, ce qui justifie notre attachement au NEPAD, peu connu pour certains et donc très en retard pour les autres dans sa mise à exécution.

Aussi aimerais-je porter à votre connaissance que le rapport de ces travaux, sera remis a toute les parties prenantes de sortes à les inciter à jouer leur partition pour que dans un avenir proche, la côte d'Ivoire connaisse la création de sa commission du MAEP.

Il sera également possible dès ce soir de télécharger l'ensemble des travaux sur notre site web WWW.UCOJA.ORG.

Notez en outre que le département NTIC de UCOJA ou TIC pour certains s'est déjà mis à travailler d'arrache pied pour que dans les jours prochains une plateforme web exclusivement réservée au processus du MAEP en côte d'Ivoire soit disponible. Nous sommes dans un état d'avancement tel que nous pouvons déjà vous demander de retenir l'adresse : WWW.MAEP-CI.ORG, voir même dès ce soir commencer le suivit de ce projet, en allant à l'adresse précédemment communiquer : WWW.MAEP-CI.ORG.

La phase 1 de ce projet portera sur une plateforme électronique publique, ouvert à tous :

Cette plateforme sera constituée :

1. D'un BLOG, pour rendre compte des actions et communications autour du MAEP en CI ;
2. D'un Agenda Web, pour informer sur les événements en relation avec le MAEP en CI ;
3. D'un Forum de discussion sur les domaines du MAEP et sur les possibilités d'implication ouvertes à la société civile ;
4. D'une rubrique séminaires et conférences sur le MAEP, qui rendra compte des travaux des séminaires et conférences du MAEP en CI, et ce en texte, vidéo et images, sans oublier le téléchargement des dits travaux.

La phase 2 de ce projet portera sur une plateforme électronique privée, ouvert uniquement aux partenaires du projet MAEP-CI.

Cette plateforme sera constituée d'un Intranet/Extranet construit autour d'un WORKFLOW, pour simplifier et faciliter le travail collaboratif entre les partenaires, le partage d'information et de contenu.

La phase 2 du projet introduira pour la première fois dans l'histoire des OSC d'Afrique noire, une innovation majeur, sous la forme d'une plateforme dématérialisée de type réseau social,

qui permettra à chacun et à tous, quelque soit son lieu d'habitation, et sans avoir besoin de se voir physiquement, de collaborer au MAEP CI.

UCOJA, se veut être, le fer de lance de l'innovation technologique au service des OSC en Afrique.

Je ne saurais terminer sans lancer à toutes et à tous cet appel, de voir se former une réelle société civile ivoirienne, soudée, forte et mature au point de relever par ses compétences, les défis relatifs à la gestion conjointe de l'Etat, dès lors que la Côte d'Ivoire, sur nos propositions, plaidoyers, notre lobbying aura adhéré.

Fort de quoi, je souhaiterais qu'il nous plaise de mettre un accent particulier sur le renforcement de nos capacités pour le bien être de nos populations.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Discours de Mr Minourou SILLA, Conseiller Technique, représentant le Ministre de l'Intégration Africaine.

Excellence Mr les Ambassadeurs du Ghana, Burkina Faso et du Benin
Mr le représentant du secrétaire exécutif de la commission économique des N.U. pour l'Afrique.

Mr le Directeur de Cabinet du Ministre de la ville et de la salubrité urbaine.

Mr le représentant du PNUD

Mr le président de l'UCOJA

Honorables invites Mme et Mr

Tous en vos grades et qualités

Le Ministère de l'intégration africaine dirigé par Mr Amadou KONE, se réjouit que ce séminaire soit placé sous sa présidence. Il est d'autant plus honoré que les objectifs assignés à l'U.CO.J.A. Cadrent bien avec ses préoccupations, à savoir l'intégration des peuples et des cultures sous régionaux et africains.

N'eu été la tenue ce jour à Abidjan, d'une réunion sur les APE Mr le Ministre aurait été très heureux d'être des nôtres. Il me charge de vous transmettre ses sincères regrets.

Cependant, il souhaite que de vos réflexions se dégagent des conclusions pertinentes susceptibles d'amener notre pays à adhérer au MAEP.

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Discours de M. BITY B. Tanguy, Sous-directeur du Service des affaires Juridiques et Institutionnelles, représentant le Ministre de l'Intégration Africaine.

M. le Directeur de Cabinet représentant le Ministre de la ville et de la salubrité urbaine
Dr. David KAMARA, expert de la CEA, représentant secrétaire exécutif de cette organisation onusienne
M. Gustave ASSAH, éminent consultant venu du Bénin
M. le représentant du PAC
M. le Président de l'UCOJA
Honorables délégués des organisations de la société civile
Chers invités
Mesdames et messieurs

Au nom de M. Amadou KONE, Ministre de l'Intégration Africaine obligé de s'absenter pour des questions de calendrier, je voudrais, vous exprimer ma gratitude pour cette occasion que vous offrez à la Côte d'Ivoire de faire un nouveau pas vers son adhésion au MAEP.

Permettez-moi aussi de vous remercier pour l'honneur fait à ma personne en m'accordant de prendre la parole au nom de mon Ministre au milieu de ces éminentes personnalités.

Cela me rappelle un récit de la Bible, celui de Jésus entrant à Jérusalem pour la dernière fois avant sa crucifixion.

Accueilli en fanfare, avec des chants et des louanges ; des palmes et des pagnes de valeur, des objets précieux étaient étalés sur tout au long de son parcours. Mais en fait, l'honneur de fouler ces joyaux est revenu à l'âne plutôt sur lequel Jésus était monté. Je suis comme cet âne qui à qui vont les honneurs faits à son maître, au Ministre de l'Intégration Africaine que je représente ici. Merci à vous.

Ce séminaire a été utile à plus d'un titre. Il intéresse tout autant les organisations de la société civile et du secteur privé que les gouvernants.

Le Gouvernement a eu l'occasion de connaître -davantage- le MAEP, de vaincre ses craintes au sujet de ce mécanisme initié par les africains eux-mêmes et qui se veut un instrument de mesure des efforts fournis par les gouvernants sur la route du développement et de la bonne gouvernance ; mais également un outil par lequel les Etats africains peuvent, en toute dignité, provoquer la mansuétude de multiples bailleurs de fonds pour des appuis financiers massifs.

Pour les ONG et le secteur privé, il leur aura permis d'en savoir davantage sur le rôle et les caractéristiques d'une société civile efficace, qui ne se pose pas comme un adversaire de l'Etat mais qui se comporte plutôt comme un accompagnateur vigilant et critique de l'action

publique. Car en définitive, l'Etat et la société civile ne concourent-ils pas au bien-être des populations et à l'amélioration de leurs conditions de vie ?

C'est pourquoi, organisations de la société civile et du secteur privé, au nom du Ministre Amadou KONE de l'Intégration Africaine, je vous invite à la mobilisation, à l'organisation et au professionnalisme. C'est ainsi que la société civile gagnera en crédibilité pour devenir, certes un partenaire de l'Etat, mais aussi un groupe de pression. Les recommandations du présent séminaire sont là pour vous y aider.

Au Ghana et au Rwanda, elles y sont arrivées et ces pays continuent de récolter les dividendes de leur adhésion au MAEP, idem pour le Mali et pour le Bénin. Il n'y a pas de raison pour que la Côte d'Ivoire n'y parvienne pas. Elle y arrivera certainement, mais ce sera avec vous, rassemblés autour de l'UCOJA, mettant en œuvre les conclusions que vous avez arrêtées, ensemble, en dehors de tout conflit de leadership qui vous discréditerait.

Pour sa part, le Ministère de l'Intégration Africaine se tient à votre disposition pour vous appuyer à chaque étape du processus. Il entend s'appropriier les conclusions de ce séminaire comme des arguments complémentaires dans la négociation en faveur de la décision du Gouvernement qui consacrera l'adhésion de la Côte d'Ivoire au MAEP.

En espérant vivement que chaque partie prenante au MAEP jouera sa partition le moment venu, en toute bonne foi et avec responsabilité, en vue de permettre au pays et aux populations d'en tirer le meilleur profit, je vous réitère mes sincères félicitations et mes vifs remerciements pour les efforts consentis par chacun, organisateurs, conférenciers, partenaires, officiels, participants, pour la réussite de ce grand rendez-vous du donner et du recevoir.

Merci pour votre aimable attention.

REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
Union –Discipline – Travail
MINISTERE DE LA VILLE ET DE LA SALUBRITE URBAINE
SERVICES DU DIRECTEUR DE CABINET
DISCOURS D'OUVERTURE

SEMINAIRE SUE LE MAEP / ABIDJAN, 28 AOUT 2008

MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU CORPS DIPLOMATIQUE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ACCREDITEES EN COTE D'IVOIRE, Monsieur le Représentant du Ministre Amadou KONE, Ministre de l'Intégration Africaine, Dr David KAMARA, représentant le secrétaire exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, cher frère,

Messieurs les Partenaires et Soutiens de L'ONG UNITE DU CORPS DE LA JEUNESSE AFRICAINE (UCOJA),

Monsieur le Président de UCOJA, cher jeune frère YANGARE, CHERS SEMINARISTES qui, pour certains, sont venus de loin, HONORABLES INVITES,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je m'exprime ici ce matin à un double titre.

D'ABORD, et avant tout pour des raisons institutionnelles, en tant que représentant du Ministre MEL EG Théodore, actuellement Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine dont je suis le Directeur de Cabinet.

Pour ceux qui savent, MEL Théodore fut le premier Ministre de l'Intégration Africaine de l'histoire de la Côte-D'ivoire qui jusque – là, c'est-à-dire en mars 2003, faisait de l'intégration, un peu comme le Bourgeois Gentilhomme de Molière, SANS LE SAVOIR. Pour avoir été son Directeur de Cabinet, déjà, et celui qui a présidé les états généraux de l'intégration africaine qu'alors nous organisâmes, je suis ici pour témoigner de la permanence de l'engagement de la Cote d'Ivoire en faveur de l'intégration africaine au point d'en avoir fait une obligation impérieuse puisque la Constitution de la Cote d'Ivoire dit, on ne peut plus solennellement, en son préambule,

Que « LE PEUPLE DE COTE-D'IVOIRE S'ENGAGE A PROMOUVOIR L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS REGIONNALE, EN VUE DE LA CONTRUCTION DE L'UNITE AFRICAINE ».

C'est sur le fondement de cet engagement que nous avons doté la Côte-D'ivoire d'une politique d'intégration qui, en l'occurrence, a pris en compte le nouveau rêve fondateur dont était porteur du NEPAD.

En suite, je m'exprime ici pour des raisons personnelles, parce que je voudrais que l'histoire de notre temps puisse dire un jour que je fus de ceux qui ont compris que le mandat des hommes de notre temps est de donner à l'Afrique les moyens de développement de ses nations et de la prospérité de ses populations.

Or, de quelques manières que l'on prenne les choses, l'échec est partout la norme. Comme en témoignent les émeutes de la faim dont nos cités sont la proie depuis des mois, l'Afrique ayant choisi de cheminer dans le moyen âge tout en visant dans le 21 siècle.

Parce qu'une incroyable myopie empêche de voir que les moyens du développement et de la prospérité sont là et on pour nom INTEGRATION. C'est ce que le président de UCOJA a dit

tout à l'heure en considérant l'intégration comme la seule stratégie de développement dont l'Afrique dispose. Il faut vraiment être myope pour chercher ailleurs.

C'est ce qu'une fois de plus la grande messe des jeux olympique vient, à sa manière, d'administrer comme preuve.

DE PEKIN, en effet, la plus part des pays africains sont revenus sans la moindre médaille, considérant sans doute que l'essentielle était de participer là ou les compatriotes du gentil BARON de COUBERTIN n'avaient d'yeux que pour la victoire, et ses lauriers au premier rang desquels figure l'exécution de l'hymne nationale.

Tous bredouilles sauf 4 ou 5 pays, plus chanceux ou plus doués, auxquels sont revenues une à cinq médailles.

De cette comptabilité, je voudrais, pour ma part, ne retenir qu'un(1) chiffre :

Celui des quarante(40) médailles décernées à l'ensemble de l'Afrique. C'est-à-dire le même nombre que la FRANCE, un pays puissant qui est un membre éminent, fondateur même, du G8 du temps du président GISCAR D'ESTAING. Voilà la vraie place de l'Afrique. Et cela est valable pour le sport ici, mais aussi pour l'économie en générale sans compter les hommes de qualité. Comme pour dire que seul, nous ne sommes rien ou presque, mais qu'ensemble, personne ne peut refuser de nous entendre. C'est exactement ce que signifie l'intégration dont le NEPAD et le MAEP sont des modalités, parmi d'autres, qu'il faut s'approprier. Voilà ce que je suis venu vous dire ce matin.

SUR CE, je déclare ouvert le séminaire sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Que DIEU bénisse l'Afrique et qu'il bénisse la Côte-D'ivoire !

Je vous remercie.

**SEMINAIRE SUR LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS
MAEP**

LISTE DE PRESENCE

	Nom et Prénoms	Organisation	Contact	Email
01	ASSAH Gustave	MAEP/BENIN	0022995961644	Assahgustave@yahoo.fr
02	Rev. BONDHET Sosthène		0022504089664	
03	BABANGA Nyeck	Musicien	0022505940650	Banga.nyeck@laporte.net
04	KOUAME Jean- Claude	Présentateur/MC	0022507578228	Jclkouam2000@yahoo.fr
05	KINDO ASSANDOI Marie-Laure	Fondation Terre d'espérance	0022507081806 0022522473535	Terredesperence@yahoo.fr
06	HOUESSO Paul Pacôme	UREM-CEDEAO	0022509606855	houesspac@yahoo.fr
07	DOUAI Ezéchiél Junior	ONG DORCAS	0022545048146	yohoo@ezechiel2005.2005
08	DAHO Jean	ONG AHEKA- BA	0022507844167	ahekabaci@yahoo.fr
09	DIOMANDE Jean	ONG SIV	0022505687185	
10	YAO N'GUETTIA Jean	ONG SIV	0022505063435	
11	SOHO Marie Gisel	ONG APDH	0022522488119 0022505809873	mariegisel@yahoo.fr
12	BEUGRE Attemene Sylvain	ONG APDH	0022505284096	blasseyl@yahoo.fr
13	ETCHE Natacha Jacqueline	AFJCI	0022502529562	etchenatacha@yahoo.fr
14	SERI Helene	ONG DORCAS	0022523451214	
15	DOUAI Marcellene	ONG DORCES	0022523511005	adopochie@yahoo.fr
16	BLEU Marie Nadège	ONG DORCAS	0022504303467	
17	KOUAKOU	ONG LE	0022502773911	Ong-iusb@yahoo.fr

	Yao Pascal	GRAND MEDECIN		
18	TOURE Hodou	ONG JAA	0022507193425	Tourehodou2001@yahoo.fr
19	GUEDEGBE Ludovic	ESPACE et VIE CI	0022566009364	Espace-ci@yahoo.fr
20	KINTOHOU Abalo	ESPACE et VIE CI	0022566009326	Espace-ci@yahoo.fr
21	KAMARA David	UNECA	0022508444579	kamara@uneca.fr
22	YAO Comoé Benoit	WANEP-CI	0022505327390	benoit@yahoo.fr
23	YOHANNA .B		0022505288231	Josianeantoni17@yahoo.fr
24	PATERNE Bazebizonza		0022507093694	pbazebi@yahoo.fr
25	KOMAN Aristide Franco	ONG LE GRAND MEDECIN	0022502917313	
26	Koblavi Holmes Daniel	UCOJA	0022508480398	evenholmes@yahoo.fr
27	Jean TIGANE Kouika	RADIO ARC EN CIEL	0022502786906	kouikajean@yahoo.fr
28	Regis Koffi	RADIO YOPOUGON	0022501155189	Lange1er@yahoo.fr
29	DIBOHO Cyrille	PRIVE	0022505417894	cirildiboho@live.fr
30	CAMPOARE Jacob	MERVEILLES VIDEO PRODUCTION	0022501246788	jacoupasmedias@yahoo.fr
31	THO Shah	ACEEPCI	0022507385245	jesitaa@yahoo.fr
32	M'BOBI Pascaline Valérie	MARIN'S	0022505600888	2002marins@yahoo.fr
33	COULIBALY Mata	SOS EXCLUSION	0022507954055	matacoulibaly@yahoo.fr
34	GNOA Jose	SPAREX	0022545605401	gnoa@yahoo.fr
35	GNOA Sylvia Alexandra	SPAREX	0022508383439	gnoa@yahoo.fr
36	ANGAN Kouadio Lopez	ONG VIVRE CHINEMENT	0022507734886	debonheur@yahoo.fr
37	Frank EUSTACHE	JOURNALISTE	0022507155336	franfeustache@yahoo.fr
38	KOFFI Demoro Marie Michelle	AFJCI	0022509821174	mamichusa@yahoo.fr
39	ASYNERITE Assi Yapi	MINOGE	0022547147645	asynerite@yahoo.f
40	LOROU Gokon Aristide	ONG MARIN'S	0022506903201	Jcatchebro2006@yahoo.fr
41	Jean-Claude	ASSOCIATION	0022507710863	

	ATCHEBRO	ENFANCE DHI		
42	Josiane ATCHEBRO	ASSOCIATION de la FEMME LAFAD	0022507929008	atchebro@yahoo.fr
43	Brice DELAGNEAU Sehibi	AMISTAD	0022501262488	amistadci@yahoo.fr
44	BAMBA Kandanan	MESAD	0022566041850	kandana@yahoo.fr
45	ADJOUMANI Kouakou Adaye	MISAD	0022505749411	Ak_adaye@yahoo.fr
46	YAPI Brice Martial	FRATERNITE SANS LIMITE	0022508681307	Fraterniteslci2a@yahoo.fr
47	ZEBI Goule Jérôme	FRATERNITE SANS LIMITE	0022501291590	Fraterniteslci2a@yahoo.fr
48	DOUKOURE Alhassane	ONG IDPH	0022505966399 0022522475017	doukourefr@yahoo.fr
49	YAHIRI	KYARA AGENCE	0022545246265	
50	GBEHE Bénédicte	INVITE	0022506273917	
51	GUIGRE Edmond	TAD VIE	0022507390036	tadvie@yahoo.fr
52	DAZRIGNO Sabine	TAD VIE	0022505044119	
53	DOUMUN Kado Narcisse	INVITE	0022505572838	doumunkado@yahoo.fr
54	YAO N'goran Francis	INVITE	0022507891274	Ngoyf2000@yahoo.fr
55	SORO Nidoh	ONG AIDE D'URGENCE HUMANITAIRE EN AFRIQUE	0022507726402	auharelief@yahoo.fr
56	DIALLO Rokya	ONG AUHA	0022508815425	rokaiss@yahoo.fr
57	TUO Sita	ACEEPCI	0022507385245	jesitaa@yahoo.fr
58	KAMELAI Jonas	ACEEPCI	0022504206582	jonaskamelai@yahoo.fr
59	EKOU Paul Armand	NOUVELLE GENERATION COTE D'IVOIRE	0022506259060	ekoupaularmand@yahoo.fr
60	AHUI Camille	CSCI LIDHO	0022506462306	Csci2006@yahoo.fr
61	PANGO Jean- Baptiste	ADPOH	0022507720947	Pango7541@yahoo.fr
62	KOUADIO Kouakou		0022504792694	
63	BITY Bawa Tanguy	MIN.INTEGRAT ION AFRIQUE	0022505769420	bawabity@yahoo.fr

64	KOUAME Komenan	SOS EXCLUSION	0022566010715	kwamkomenan@gmail.com
65	AMANI Chirac	WANE ZHI	0022506624966	nabousse@yahoo.fr
66	BLE Ebah Rachelle	ONG TAD VIE	0022505044119	
67	OUSSOU Jean Marc		0022566071479	
68	NENLIN Abel Jose	IDPH	0022505249375	abeljoser@yahoo.fr
69	TUO Issa		0022501650989	
70	M'BRA Kouame	INVITE	0022501404018	
71	YAVO Yavo Guy	FONDATION LA ROSEE		Defrenn2001@yahoo.fr
72	YAYA Soumalue	PARTICIPANT LIBRE	0022501261272	
73	KOFFI Angel	TOGO INVITE	002289438079	
74	DIBY Laetitia	ONG AUHA	0022507504359	Lady_gae4@yahoo.fr
75	OUATTARA Navigue Samuel	ETUDIANT	0022502193958	Navigueouattara01@yahoo.fr
76	Serge Anani AZIMAGLI	UCOJA	0022508113211	sergioazimagli@yahoo.fr
77	Gervais COULIBALY	UCOJA	0022508444579	nagnontcha@hotmail.com
78	Robert SORO	UCOJA	0022502508013	sororichard@yahoo.fr
79	Henry KOBLOVI	UCOJA	0022509297111	henrykoblavi@gmail.com
80	Esther LEGBEDJI	UCOJA	0022508190537	Esther_gene@yahoo.fr
81	Célestin YANGARE	UCOJA	0022505280785	Yangares4@gmail.fr Yangares4@aol.fr